



COMMUNIQUE DE PRESSE du 15/02/2019

1 an après...

Un toit pour le Comptoir de la Victorine !

Un an après l'incendie le Comptoir de la Victorine n'a toujours pas de toit et prend l'eau.

Il y a un an, le 24 février 2018, un incendie d'origine criminelle endommageait le Comptoir de la Victorine privant ses résidents - L'Art de Vivre, Les Pas Perdus, Les Têtes L'Art, Smart et ses nombreux utilisateurs - de leurs outils de travail (locaux et matériels).

L'émotion collective suscitée par cet événement dont nous étions victimes et la fermeture – pour des raisons de sécurité – des locaux que nous occupions avaient donné l'illusion d'une mobilisation à notre égard. Très vite, la Ville de Marseille, propriétaire des lieux, avait annoncé notre relogement dans le bâtiment mitoyen et 400 000 € étaient votés lors du Conseil municipal du 9 avril 2018 pour la réalisation de « travaux de mise en conformité du site du Comptoir Toussaint Victorine à la suite de l'incendie du 24 février ».

Un an après, **ce budget de 400 000€ n'a toujours pas été utilisé.** Seule une bâche a été posée sur le toit. Le bâtiment, à la merci du vent et de la pluie, se dégrade chaque jour un peu plus.

Un an après, seule une partie des équipes et des activités sont relogées dans le bâtiment mitoyen. **Ce bâtiment attend toujours d'être mis aux normes**, notamment en ce qui concerne la sécurité incendie et l'électricité, obligeant salariés et usagers à travailler dans des conditions périlleuses.

Un an après, malgré de nombreuses démarches, des interpellations répétées, des promesses de soutien, **Le Collectif artistique Les Pas Perdus reste sans atelier de construction**, pourtant indispensable à son activité. Alors même que plusieurs centaines de m² sont disponibles au rez-de-chaussée du bâtiment intact, ils n'ont d'autres choix, face au refus de la Ville de les voir s'y installer, que de délocaliser leur activité artistique.

Un an après, l'émotion passée, un changement d'appréciation sur les faits s'est opéré : **la Ville de Marseille tente de nous faire porter la responsabilité de l'incendie.** Et ce alors même que celle-ci n'avait pas réalisé les travaux de « mise aux normes des locaux en matière de sécurité incendie » prévus par une délibération du Conseil municipal le 15 avril 2015.

Nous savons bien que notre situation n'est pas isolée. Nous sommes, comme d'autres, victimes de de la gestion calamiteuse de l'habitat et du patrimoine de la Ville et, à ce titre, solidaires de la détresse de tous les délogés ; comme nous le sommes des enseignants, parents et enfants des écoles impropres à les accueillir et de bien d'autres victimes silencieuses.

Nous refusons que le Comptoir de la Victorine soit abandonné à son sort et qu'il aille rejoindre les sinistres ruines de notre Ville.

Un an après l'incendie, qu'attendons-nous ?

**Rendez-vous mercredi 27 février à 18h30 au Comptoir de la Victorine
en présence de signataires du manifeste « Pour un Marseille Vivant et Populaire »**